

L'Institut National d'Études de Stratégie Globale

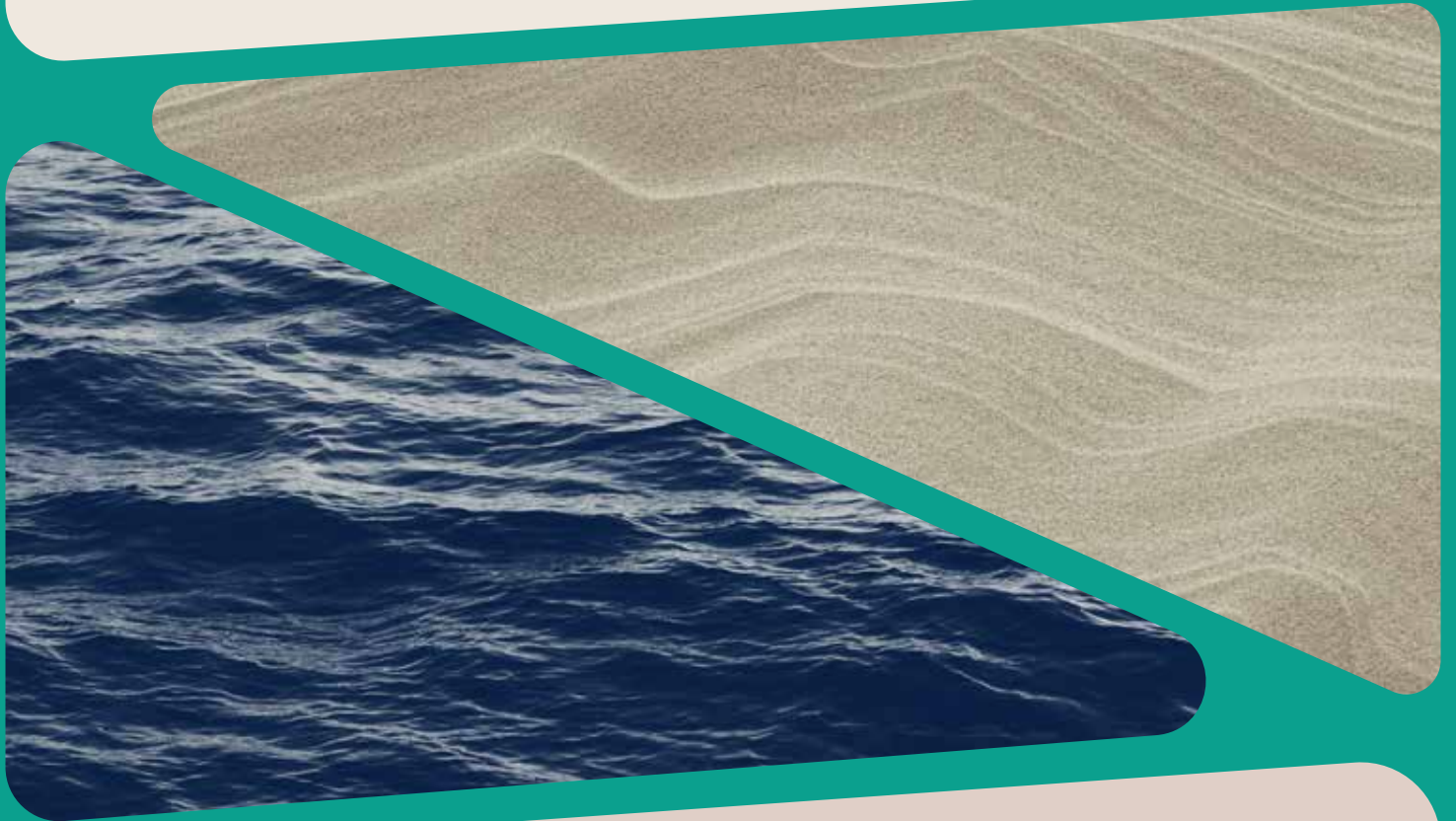
En collaboration avec

L'École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral

Organisent, à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement,
le 05 Juin 2024, à Alger, une Conférence Nationale sur le Thème :

Enjeux et défis environnementaux de l'Algérie : une approche globale, des espaces sahariens au littoral

ENSSMAL, Campus Universitaire de Dely Brahim, Alger



Programme

L'Institut National d'Études de Stratégie Globale

En collaboration avec

L'École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral

Organisent, à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement,
le 05 Juin 2024, à Alger, une Conférence Nationale sur le Thème :

Enjeux et défis environnementaux de l'Algérie : une approche globale, des espaces sahariens au littoral

ENSSMAL, Campus Universitaire de Dely Brahim, Alger

NOTE CONCEPTUELLE

La question environnementale est un enjeu majeur dans le monde. L'Algérie, à l'instar des autres pays, accorde une importance à la préservation de son environnement et à sa résilience face aux changements climatiques dans un souci de léguer aux générations futures un environnement sain, des écosystèmes résilients et productifs contribuant significativement au bien-être économique et social du pays. Cette vision de durabilité est au cœur des préoccupations et des priorités des pouvoirs publics. En effet, des actions ont été entreprises dès la restauration de la souveraineté nationale en 1962 avec la politique annuelle de reboisement et surtout du barrage vert, outil pionnier dans la lutte contre la désertification en Algérie et dans le sud de l'Europe. Cette ceinture verte algérienne a inspiré d'autres expériences notamment la Grande Muraille Verte du Sahel africain et la ceinture verte chinoise.

La constitution algérienne a inscrit la dégradation de l'environnement et les conséquences négatives du changement climatique comme préoccupations nationales et souligne la nécessité de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles ainsi que leur préservation au profit des générations futures. Elle pose, ainsi, la sensibilisation aux risques environnementaux comme une obligation et fait du droit du citoyen à un environnement sain dans le cadre du développement durable une motivation pour les politiques publiques. Cette vision des pouvoirs publics émane de la prise de conscience vis à vis des défis complexes et interconnectés auxquels l'Algérie doit faire face. Dans ce contexte, les défis environnementaux et climatiques constituent des « drivers » qui pourraient avoir des effets directs sur les choix stratégiques dans les domaines de la sécurité hydrique, alimentaire et sanitaire du pays.

L'équation territoire-environnement est d'autant plus cruciale que l'Algérie s'étend sur 2.381.741 km², dont 87% est constitué de désert, caractérisé notamment par la faiblesse de sa densité (près de 10% de la population) créant ainsi un déséquilibre territorial qui va s'accroître en se référant à une projection démographique de 51 millions en 2030 et

environ 60 millions d'habitants à l'horizon 2062. Il y a lieu de souligner, à cet égard, le triple contraste du territoire : démographique, économique et climatique. Ces distorsions sont un facteur majeur de vulnérabilité accentuée par des conditions climatiques extrêmes qui impactent d'une manière directe l'environnement. La prise en charge dynamique de ces vulnérabilités peut se transformer en catalyseur de forces avec des opportunités résilientes.

Étant donné le fait que l'Afrique du nord et le sahel sont parmi les régions les plus impactées par les défis climatiques au monde, la protection de l'environnement est plus que jamais un enjeu majeur. L'empreinte de l'activité humaine polluante est perceptible dans la dégradation de l'environnement à la fois à l'échelle globale et locale.

Dans ce contexte, une réflexion sur les dimensions stratégiques pour le développement de l'axe In Salah Tamanrasset s'inscrit dans un souci de répondre efficacement aux menaces de type hybride auxquelles l'Algérie est confrontée.

En effet, la superficie des deux territoires In Salah et Tamanrasset, reliés par la route nationale N°1 (transsaharienne) sur une distance d'environ 750 km, s'étale sur 692.124 km² pour une population estimée à 444.550 habitants soit une densité d'environ 0.63 habitant/km. Cette situation reflète le déséquilibre de la répartition de la population au niveau national où la moyenne est de 19 habitant/ km.

Les défis environnementaux liés à l'Axe In Salah – Tamanrasset (désertification, sécheresse, changements climatiques, dégradation de la biodiversité, déperdition des ressources naturelles, prolifération des déchets, ...) sont au cœur de la problématique de la sécurité environnementale. Cet Axe représente un potentiel économique important, à travers notamment des infrastructures à dimensions à la fois nationale et continentale telles que :

- La Transsaharienne,
- Le transfert de l'eau potable entre In Salah et Tamanrasset avec 6 stations de pompage,
- La dorsale de fibre optique Alger-Lagos,
- Le futur gazoduc Nigéria-Algérie (NIGAL/TSGP),
- Le projet du chemin de fer reliant Alger à Tamanrasset.

En plus de ces projets structurants pour le pays, cet Axe est ancré dans une dimension locale qui s'adosse à une richesse naturelle (nappe phréatique albiennaise, superficie agricole de 3.000.000 ha dans le grand Sud, dont 300.000 ha irrigables) ainsi qu'une biodiversité typique qui se doit d'être préservée et/ou valorisée (autruches, mouflons, dromadaires, palmier-dattier, mil, balanites, olivier du Hoggar, apiculture, aquaculture, ...).

Le développement de cet Axe s'inscrit dans une perspective plus large de préservation de l'environnement local, national et international en projetant l'Algérie à l'horizon 2054, centenaire de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, dans un contexte multirisque et multi-opportunités. Cette projection traduit concrètement l'engagement de l'Algérie sur la scène environnementale internationale notamment avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. A terme, l'ambition des pouvoirs publics est d'agir dans une démarche participative, inclusive et éco-citoyenne afin de mobiliser les ressources nationales pour faire reverdir cette partie du territoire et atténuer ainsi les effets de la désertification tout en favorisant une résilience par rapport aux changements climatiques et dans le même sens la séquestration de carbones.

08 :00 – 08 :45

Accueil et inscription des invités

SESSION INAUGURALE

09 : 00- 09 :10

Allocution de bienvenue. Par Professeur BOUTEKRABT Lynda, Directrice de l'École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral (ENSSMAL)

09 : 10 – 09 : 20

Allocution d'ouverture du représentant de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

09 : 20 – 09 : 40

Conférence 1. Enjeux et défis environnementaux et climatiques de l'Algérie : Vision 2035. Par Pr. Samir GRIMES, Directeur de Laboratoire de recherche à l'ENSSMAL

09 :40 – 10 : 00

Conférence 2. Conscientisation de la société pour une action en environnementale efficace. Par Professeur BOUTEKRABT Lynda, Directrice de l'ENSSMAL

10 : 00 – 10 : 20

Conférence 3. Introduction à la réflexion stratégique pour le développement de l'Axe In Salah-Tamanrasset. Par M. BOURAS Djoudi, Président du conseil scientifique de l'INESG

10 : 20 – 10 : 45

Pause-café

SESSION 2. PANELS « EAU – AGRICULTURE » & « ÉCONOMIE CIRCULAIRE, CONSOMMATION RESPONSABLE ET GESTION DES DÉCHETS »

10 : 50 – 12 : 20

Panel 1. Eau et Agriculture

Communication inaugurale : M. BENKHALIFA Abderrahmane (07 min)

Modérateur : Pr. MOUHOUCHE Brahim (ENSA)

Participants au Panel : Pr LAKHDARI Fatoum, M. ZITOUNI Brahim

Représentants institutionnels : Ministère de l'Hydraulique, ministère de l'agriculture et du développement rural, ministère de l'environnement et des énergies renouvelables, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, CEREF, BNEDER, ENSA, ONA, AGIRE

Retour d'expérience : M. DEGDEG Adel (Station d'épuration), Pr. AOUABED Ali (Responsable TREU)

Rapporteur : M. BENKHALIFA Brahim (INESG) et Pr. BITAM Arezki (ENSSMAL)

Débat : 20 min

10 : 50 – 12 : 20

Panel 2. Économie circulaire, consommation responsable et gestion des déchets

Communication inaugurale : Pr. MAAMERIA Bia Aïcha (07 min)

Modérateur : Pr LOUHAB Krim (université de Boumerdès, président de la fondation de l'économie circulaire)

Participants au Panel : Pr. Yousfi (Université de Tamanrasset), Pr. KIHAL Rachid (USTHB), Pr. SABBA Nassila (USTHB), Dr. BENSEMMANE Radia (Santé)

Représentants institutionnels : Ministère de l'environnement et des énergies renouvelables, (AND), ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire (DGCL), ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ministère de l'industrie, Start-up, BADR, CNESE

Retour d'expérience : M. MENSOUR Zakaria (traitement des déchets) / CRSTRA

Rapporteur : Mme TORCHI Leïla (INESG) et Dr. MAOUEL Djamilia (ENSSMAL)

Débat : 20 min

12 : 20 – 13 : 30

Pause-déjeuner

SESSION 3. PANELS « RISQUES MAJEURS, ADAPTATION ET RÉSILIENCE DU TERRITOIRE », « HABITAT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE » & « CONSCIEN-TISATION ENVIRONNEMENTALE »

13 : 45 – 15 : 15

Panel 3. Risques majeurs, adaptation et résilience du territoire
Communication inaugurale : Pr. CHELGHOUM Abdelkrim (USTHB) (07 min)
Modérateur : représentant du CRAT
Participants au Panel : Pr. MEZOUAR Khoudir
Représentants institutionnels : Ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, (DGAT), ministère des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, ministère de la santé, ministère de l'agriculture et du développement rural, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, DNRM, ASAL, DGPC, CNESE, ONM, DGF, AAST
Retour d'expérience : Présentation sur le barrage vert (DGF/INRF).
Rapporteur : Mme KIRAT Nadia (INESG) et Dr. DAHMANI Abdelalim (ENSSMAL)
Débat : 20 min

13 : 45 – 15 : 15

Panel 4. Habitat durable et transition énergétique
Communication inaugurale : Représentant de l'association Amidoul (Dr. Nouh Ahmed) « expérience Village Taflelt » (07 min)
Modérateur : DALI Kamel (APRUE)
Participants au Panel : Pr. HAMID Abdelkader (USDB), Mme DJIAR Kahina Amel (EPAU/Exposition d'une fresque écologique)
Représentants institutionnels : Ministère de l'Habitat (CNERIB, URBAB), Ministère du Transport, Ministère de l'Énergie et des Mines, CEREF
Retour d'expérience : Présentation du CDER et du CEREF
Rapporteur : Mme AKACHA Kamila (INESG) et Dr. BOUKHAROUBA Aya (ENSSMAL)
Débat : 20 min

15 : 15 – 16 : 45

Panel 5. Conscientisation environnementale.
Communication inaugurale : M. ZITOUNI Brahim (07 min)
Modérateur : Mme BENMENNI Kenza (Directrice du Jardin d'essai)
Participants au Panel : Pr. BENMAHDI Meriem (ENSV), représentant (ONDE FOC), (Éducation/Environnement mallettes pédagogiques)
Représentants institutionnels : Ministère de l'éducation nationale, ministère de la communication, ministère de la culture, ministère de l'environnement et des énergies renouvelables, ONSC, CSJ, INRE, DGPC
Retour d'expérience : Ksar Edawia- El Oued et les classes vertes
Rapporteur : M. KATEB Ahmed (INESG) et Pr BACHARI Fouzia (ENSSMAL)
Débat : 20 min

16 : 45 – 17 : 00

Pause-café

SESSION 4. CLOTURE

17 : 00 – 17 : 30

Conférence de clôture : Etude exhaustive de la flore et de la végétation sur l'axe In-Salah – Tamanrasset. Communiquant (Pr. SAHKI, INRF Tamanrasset)
Vision du territoire : : Témoignage de M. BENHACHEM Mohamed, député APN-In Salah
Débat avec l'assistance : 20 min

17 : 30 – 18 : 00

Débat ouvert

18 : 00 – 18 : 15

Lecture des recommandations de la conférence